

DOCUMENT 9

SYNTHESE DES TRAVAUX MENES PAR LES TROIS ATELIERS DE LA CONCERTATION POUR L'AMENAGEMENT DU PLATEAU DE VILLENEUVE- LE 9 MAI 2007



INTRODUCTION		3
1 DE L'INNOVATION ET DE L'EXEMPLARITE POUR UN QUARTIER DURABLE, ECOLOGIQUE ET HARMONIEUX		4
1.1 Une implication citoyenne forte et une vie sociale dynamique	4	
1.2 Le contexte patrimonial naturel et culturel dans lequel s'inscrit le projet	5	
1.3 Une réelle mixité sociale et fonctionnelle	6	
2 HABITAT ET ENERGIE		6
2.1 Le type d'habitat et les caractéristiques des logements	6	
2.2 L'approvisionnement énergétique du quartier	8	
2.3 L'identité architecturale	8	
2.4 La relation coût – densité	8	
3 DEPLACEMENTS ET ESPACES PUBLICS		9
3.1 Les espaces publics	9	
3.2 Les relations entre le quartier de Villeneuve et l'extérieur	9	
3.3 Le plan de déplacements interne : Rendre évidents les déplacements sans voiture	10	
3.4 La place de la voiture et le stationnement	11	
4 ACTIVITES, VIE SOCIALE ET SERVICES PUBLICS		12
4.1 Lieux et équipements pour la vie sociale	12	
4.2 Les activités et les services	13	
4.3 L'offre commerciale	14	
CONCLUSION		15

INTRODUCTION

Le processus de concertation, c'est : 2 voyages d'étude, 2 animateurs, 3 mois, 3 ateliers, 8 intervenants professionnels, 12 réunions, 48 heures de réunion (sans compter les dépassements d'horaires), et plus de 50 participants.

En s'impliquant dans trois ateliers : habitat et énergie – déplacements et espaces publics – vie sociale, activités et services publics, les participants à la concertation pour l'aménagement du plateau de Villeneuve ont défini des objectifs pour ce quartier et les moyens, sous forme d'orientations et de propositions qui, selon eux, permettront de les atteindre. Ils ont fait en sorte de prendre en compte le maximum d'éléments mis à leur disposition et de n'en minimiser aucun.

Pour eux, le futur quartier de Villeneuve doit être exemplaire. Il doit pouvoir être décrit comme un quartier durable, écologique et harmonieux. Leur appréhension de l'élaboration du quartier nécessite la mise en place de structures adéquates permettant d'associer les habitants sur toute la durée du projet et d'aboutir à une charte de l'habitant. Ce quartier devra être respectueux des patrimoines existants mais également des ressources naturelles et notamment de l'eau. Tout un chacun devant pouvoir habiter le plateau, la mixité constituera un axe fort de cet aménagement. Les bâtiments seront adaptés à de nombreux types de population et leur convertibilité appréciée lors des fluctuations sociologiques de la ville. La mise en place d'une source de production énergétique locale permettra de compléter celle des bâtiments dont la consommation sera de plus particulièrement réduite. La desserte de ces bâtiments devant participer aux exigences des participants quant à la qualité de la vie, leur parti pris a été de privilégier les déplacements doux et les parkings périphériques afin de réduire au maximum la place de la voiture dans le quartier. Enfin, pour compléter cette qualité et rendre ce quartier vivant, la place et le type des commerces, services et équipements devront être pensés de manière à satisfaire les questions de mixité, de réduction des trajets et d'intelligence urbaine.

Les participants reconnaissent que tout le défi de ce projet réside dans la capacité à produire un urbanisme innovant prenant en compte et préservant l'existant et le caractère du plateau. En effet, la dimension patrimoniale a été présente tout au long de cette concertation ; cependant il ne faut pas s'en contenter puisque tous les participants s'accordent sur le fait que ce projet d'aménagement devra faire preuve d'une grande innovation pour répondre aux besoins de 2020, avec une place de la voiture particulièrement réduite mais également des bâtiments écologiques et économiques en matière d'énergie entre autres. La question est alors : Comment réaliser un projet innovant, tout en conservant l'identité patrimoniale naturelle et culturelle du site ?

Pour les participants, c'est dans la réussite de ce mariage, entre modernité et patrimoine, que réside la dimension innovante de ce projet. Les travaux ci-dessous en témoignent. Pour eux, il ne s'agit ni plus ni moins que de constituer un véritable champ d'expérience, de devenir l'emblème de la Savoie en la matière : une véritable vitrine pour la région et plus.

1 DE L'INNOVATION ET DE L'EXEMPLARITE POUR UN QUARTIER DURABLE, ECOLOGIQUE ET HARMONIEUX

1.1 UNE IMPLICATION CITOYENNE FORTE ET UNE VIE SOCIALE DYNAMIQUE

Objectif :

- ❖ Favoriser l'implication citoyenne des habitants
- ❖ Impliquer et responsabiliser les futurs résidents dans la gestion et les choix de vie du quartier
- ❖ Permettre l'appropriation de l'espace public pour un quartier vivant
- ❖ Donner la possibilité aux futurs résidents de définir leur projet d'habitat en cohérence avec le concept du quartier
- ❖ Répondre aux besoins des gens quant à la qualité de vie de leur quartier
- ❖ Intégrer le quartier dans la commune

Orientations et propositions concrètes :

- Associer les habitants au projet de quartier (trouver les futurs habitants au plus tôt) par la mise en place d'espaces et de structures de concertation (comportant une part de décisionnel par rapport à la vie collective)
- Prévoir une mairie de quartier et une assemblée de quartier, des lieux de rencontre pour la concertation
- Impliquer les habitants dans l'évaluation continue et régulière de leur quartier et des projets
- Produire La Charte de l'habitant de Villeneuve pour « le bien vivre ensemble » qui pourrait comporter une dimension opposable afin de disposer d'un levier pour contrer les comportements non appropriés
- Lancer des appels à projets (par la commune) en ayant défini, au préalable, des critères de sélection des projets (collectif, écologique, associatif, mixte, etc.)
- Attribuer préférentiellement les parcelles à des groupes citoyens porteurs de projets d'habitat de qualité (collectif, écologique, etc.) afin de réduire les coûts de l'accession à la propriété et de se prémunir des exigences mercantiles des promoteurs
- S'appuyer sur les réseaux locaux (Habicoop) et innover, en particulier au niveau des structures juridiques et administratives pour faciliter le parcours des porteurs de projet
- Favoriser la mutualisation de certains lieux et matériels tels que : salle des fêtes, laverie, ateliers de bricolage, voitures, matériels d'entretien, chambre d'amis, etc.
- Amener sinon obliger les habitants à prendre des responsabilités collectives : (co-gestion d'espaces verts et d'espaces publics en général) ; ces responsabilités et obligations se préciseront par la suite
- Mettre en place des représentants d'immeubles, des portes paroles, des correspondants (instaurer des réunions entre voisins)

- Penser une fête des cognerauds à Villeneuve
- Sensibiliser les habitants à leur empreinte écologique et aux moyens à mettre en œuvre pour la réduire
- Mettre également en place le tri sélectif et des aires de compostage pensées en lien avec les jardins familiaux

1.2 LE CONTEXTE PARTIMONIAL NATUREL ET CULTUREL DANS LEQUEL S'INSCRIT LE PROJET

Objectif :

- ❖ Conserver le caractère du plateau de Villeneuve
- ❖ Prendre en compte, respecter et valoriser le patrimoine bâti
- ❖ Maintenir la biodiversité
- ❖ Assurer une gestion durable des ressources naturelles

Orientations et propositions concrètes :

- Economiser les ressources naturelles
- Densifier l'habitat pour préserver des espaces libres (verts), maintenir l'activité agricole afin de favoriser le maintien de la Chouette Chevêche
- Gérer les eaux de manière exemplaire, durable et responsable tant au niveau des espaces verts que des bâtiments :
 - o choisir les espèces végétales des espaces verts et plus en fonction de leur faible consommation en eau
 - o concevoir une gestion des eaux à la parcelle avec des écoulements à l'air libre
 - o organiser la récupération des eaux de pluie pour une utilisation (jardin et toilettes),
 - o produire des bâtiments permettant de diminuer la consommation d'eau quotidienne
 - o réduire les surfaces imperméabilisées
 - o créer une station d'épuration locale et écologique,
 - o préserver la zone humide,
 - o imposer une gestion équilibrée de la ressource en eau à tous les gestionnaires
- Produire une trame urbaine visant à mettre en valeur le Château de Villeneuve et d'une manière générale tous les éléments remarquables du patrimoine culturel
- Intégrer les futurs bâtiments et aménagements dans l'existant éventuellement par la mise en place de périmètres de protection renforçant les critères d'intégration architecturale sur les espaces à proximité des éléments remarquables
- Produire un urbanisme respectueux des composantes et des trames paysagères en recourant à l'avis d'experts sur le fonctionnement du site
- Pourquoi ne pas ré instaurer des cultures passées (vignes et vergers) qui pourraient être intégrées au mobiliser urbain

1.3 UNE REELLE MIXITE SOCIALE ET FONCTIONNELLE

Objectif :

- ❖ Assurer à long terme une mixité sociale et générationnelle
- ❖ Réaliser un quartier pour tous notamment en prenant en compte les personnes âgées, les personnes handicapées et les étudiants
- ❖ Aboutir à un quartier mixte et non un quartier dortoir
- ❖ Obtenir un quartier où règne le calme, la sécurité et la convivialité
- ❖ Réussir la co-habitation habitat et activités

Orientations et propositions concrètes :

- L'offre de logements doit pouvoir satisfaire toutes les catégories
- Elle doit être diversifiée en termes de taille (du T1 au T6)
- La répartition de cette offre doit être harmonieuse entre les différentes catégories (locataires, propriétaires, primo accédants, etc.).
- Prévoir des logements adaptés pour les étudiants, pour le maintien à domicile des personnes âgées et à mobilité réduite, des résidences pour personnes âgées, médicalisée ou non et si possible relevant de la puissance publique (afin de la rendre accessible aux faibles revenus)
- L'évolution de la structure de la population nécessite de prévoir à l'avance la reconversion de certains de ces bâtiments ou de certains de ces logements dédiés
- Le quartier devra également être mixte, avec des habitations, des activités professionnelles et de loisirs, des services et des commerces, à destination des différentes classes d'âge, afin de rapprocher les habitants de leur lieu de travail, des services, etc.
- Mettre en avant et encourager le dynamisme de la commune et de ses habitants en particulier en créant des bâtiments d'habitation ou d'activités à vocation « multigénérationnelle »

2 HABITAT ET ENERGIE

2.1 LE TYPE D'HABITAT ET LES CARACTERISTIQUES DES LOGEMENTS

Objectif :

- ❖ Obtenir un habitat écologique dont les bâtiments et leur fonctionnement ont un impact limité sur l'environnement
- ❖ Rechercher la sobriété (minimiser les consommations) et l'efficacité énergétique (systèmes de production locale de l'énergie pour réduire les pertes dues au transport de l'énergie)

- ❖ Répondre aux besoins des futurs résidents tout en favorisant une bonne qualité de vie
- ❖ Permettre l'intensité de la vie sociale

Orientations et propositions concrètes :

- Imposer des habitats de conception bioclimatique : compacité, orientation nord/sud, isolation performante, éviction des surchauffes, végétation, ventilation double-flux
- Produire un habitat très peu consommateur d'énergie (minergie – 42 kWh/m²/an, bâtiment passif – 15 kWh/m²/an), voire producteur d'énergie (bâtiment à énergie positive)
- Développer des systèmes de production d'énergie par du solaire thermique et photovoltaïque, des puits canadien/provençal, etc.
- Prescrire des matériaux de construction ayant une empreinte écologique minimale (pisé, paille, bois, bois cordé, pierre, brique alvéolée, etc.) et formuler un seuil de qualité des équipements en ce domaine ; obliger les constructions à relever d'un certain niveau de qualité environnementale
- Encourager les bâtiments innovants qui pourraient comporter entre autres des toits végétalisés, des panneaux solaires, etc. (peut être en incluant cette donnée dans les critères de sélection des candidats à la construction)
- En ce qui concerne les bâtiments économiques, glisser de l'encouragement à l'obligation relativement aux technologies solaires et aux matériaux sains
- Utiliser la pente pour penser une meilleure intégration de l'habitat
- Produire une trame urbaine permettant une végétalisation abondante et un plan d'ensemble structuré de manière à réduire l'impact sur le paysage
- Limiter les constructions à de l'habitat intermédiaire et du petit collectif dont la hauteur serait au maximum un R+3
- Faire en sorte que les coûts de construction soient abordables malgré les critères de performances énergétiques et de confort des habitations (isolation phonique entre autres)
- Prévoir des constructions respectant les surfaces perméables

Les caractéristiques des logements

- Exiger un dialogue régulier entre les architectes et les futurs habitants
- Favoriser la réalisation de vastes terrasses et balcons à vivre
- Insister sur la dimension modulable des logements
- Produire une offre large allant du studio au T6
- Ecrire un règlement permettant d'éviter les T4 de 70 m²

2.2 L'APPROVISIONNEMENT ENERGETIQUE DU QUARTIER

Objectif :

- ❖ Compléter la performance des bâtiments et l'auto-production de l'habitat

Orientations et propositions concrètes :

- Réaliser une source de production énergétique locale et collective (chaufferie bois, cogénération)
- Combiner, sur l'ensemble des bâtiments d'intérêt collectif du quartier, différents systèmes adaptés : centrale photovoltaïque, bois énergie, etc.

2.3 L'IDENTITE ARCHITECTURALE

Objectif :

- ❖ Parvenir à une cohérence d'ensemble

Orientations et propositions concrètes :

- Induire une identité par îlots et en dédier certains à l'auto-construction
- Permettre la diversité en favorisant la créativité ↻ Pas de règlement restrictif
- Créer de la convivialité
- Encourager l'utilisation de matériaux locaux (de la même manière que pour l'innovation et la modernité en versant ce point aux critères de sélection des candidats à la construction)

2.4 LA RELATION COUT – DENSITE

Objectif :

- ❖ Faire en sorte qu'habiter le quartier soit possible même pour les personnes ayant de faibles revenus
- ❖ Montrer qu'il est possible de réaliser autant de logements tout en préservant l'espace et en particulier les espaces naturels

Orientations et propositions concrètes :

- Nier la possibilité à des particuliers de réaliser de l'habitat individuel diffus (maison isolée dans sa parcelle)
- Limiter les hauteurs de bâtiments à l'équivalent d'un R+3

- Présenter un plan de composition basé sur une densité assez élevée pouvant aller jusqu'à 50 logements par hectare (densité du quartier Vauban à Freiburg) dans certaines zones

3 DEPLACEMENTS ET ESPACES PUBLICS

3.1 LES ESPACES PUBLICS

Objectif :

- ❖ Favoriser la vie sociale
- ❖ Permettre le déplacement de tous
- ❖ Définir les espaces publics du quartier pour qu'ils servent principalement aux déplacements locaux

Orientations et propositions concrètes :

- Créer des espaces publics dédiés à la culture et aux rencontres autour du château
- Prévoir des espaces de détente dédiés aux enfants, aux adolescents et aux anciens : jardins d'enfants, kiosque à musique, etc.
- Réserver et équiper des espaces verts pour l'activité physique et le sport tout en maintenant les haies et les espaces ouverts (un parcours santé au bord de l'Hyères aurait sa place dans un tel projet)
- Réserver des espaces piétonniers de circulation au sein du quartier
- Prévoir des réservations d'espaces pour permettre l'implantation de jardins associatifs ou familiaux
- Conserver un maximum de verdure-nature « libre »
- Minimiser l'emprise des voiries consacrées à l'automobile tout en offrant des cheminements adaptés aux circulations douces.

3.2 LES RELATIONS ENTRE LE QUARTIER DE VILLENEUVE ET L'EXTERIEUR

Objectif :

- ❖ Favoriser les déplacements alternatifs
- ❖ Optimiser les distances entre le plateau de Villeneuve et différentes destinations comme le centre de Cognin, de Jacob et de Chambéry
- ❖ Disposer de transports en commun performants
- ❖ Relier le quartier aux quartiers voisins par des réseaux piétons / cycles
- ❖ Permettre aux employés des Triandines de venir travailler à pied

- ❖ Multiplier les modalités douces pour desservir le plateau (intermodalité)

Orientations et propositions concrètes :

- Urbaniser préférentiellement la zone basse du plateau (plus proche des destinations et moins haute donc plus attrayante pour les cyclistes et les piétons)

Des transports en commun performants

- Concevoir une desserte en site propre et directe à une fréquence suffisamment élevée et une amplitude horaire importante et effective dès le début du projet pour permettre immédiatement le bon fonctionnement du quartier
- Les transports en commun doivent être accessibles à tous, en particulier en les dotant d'équipements à destination des personnes à mobilité réduite
- Prévoir une vélostation et des parkings (de préférence sur la partie basse du plateau)
- Trouver le moyen d'aider les cyclistes à remonter la pente du plateau, peut-être grâce à un système de remonte-pente, mais plus sûrement par une gestion intelligente de la pente avec des tracés cycles alternant déclivités plus fortes et paliers permettant de respirer (par exemple chemin de Villeneuve / rue des Clarines ou du Château / RD7 / Chemin des Triandines)
- La proximité de la ligne ferroviaire doit entrer en ligne de compte dans la réflexion sur le plan de déplacement du quartier car elle pourra éventuellement servir de liaison inter-urbaine

Des axes piétons / cycles réservés

- Réserver ou créer des axes dédiés exclusivement aux piétons et aux cycles (en site propre)
- Créer une passerelle sur l'Hyères pour rejoindre le centre de Cognin
- Etudier une liaison bas du plateau / berges de l'Hyères côté Chambéry (passerelle sur le ruisseau de Salins)
- Faire de l'actuel chemin de Villeneuve l'axe piétons/cycles privilégié en direction de Chambéry (chemin le plus court) : interdiction aux véhicules à moteur (sauf aux quelques riverains actuels n'ayant pas d'autre débouché), intégration au réseau cyclable interne, continuité dans le Biollay.
- Une attention particulière devra être portée au rond-point des pyramides particulièrement inconfortable et dissuasif pour les cyclistes ; un aménagement conséquent devra être pensé

Identifier le quartier et ses modalités spécifiques de circulation

- Transition marquée en abordant le quartier : travailler l'effet de porte et la conception des voiries internes (pas de lignes droites "provocantes"), en utilisant les "grands moyens" si nécessaire (coussins berlinois...)

3.3 LE PLAN DE DEPLACEMENTS INTERNE : RENDRE EVIDENTS LES DEPLACEMENTS SANS VOITURE

Objectif :

- ❖ Dissuader les usagers de prendre leurs voitures
- ❖ Conférer plus de plaisir à prendre son vélo ou ses chaussures
- ❖ Optimiser la cohabitation des différents modes de déplacements
- ❖ Faire une grande place aux déplacements doux malgré la pente qui n'est pas aussi terrible qu'elle pourrait le paraître

Orientations et propositions concrètes :

- Proscrire la création de grands axes circulants traversant la zone bâtie (attention à la liaison RD7/RN6 qui peut être une menace sur la cohérence du quartier)
- Hiérarchiser les voiries (axes bus, accès principaux voitures vers les parkings, axes forts piétons/vélos, desserte fine ou voiries secondaires)
- Etudier avec soin les tracés piétonniers et cyclables dès la conception, ils sont structurants.
- Pouvoir accéder plus facilement à une destination interne à pied ou à vélo qu'en voiture
- Affirmer la mixité des voiries secondaires (sur lesquelles les bus ne circuleront pas) : elles ne doivent pas pouvoir être identifiées comme étant à usage unique de l'automobile.
- Limiter la vitesse à 10 – 15 Km/h sur les voies secondaires
- Sécuriser les déplacements domicile – école
- Atténuer l'effet de coupure du RD7 :
 - Réduire la vitesse des véhicules motorisés circulant sur la RD7 et trouver les aménagements qui permettront de forcer cette réduction de vitesse à 50 Km/h maximum, voire moins ponctuellement
 - Sécuriser les traversées
 - Sécuriser les cheminements piétons (Triandines)

3.4 LA PLACE DE LA VOITURE ET LE STATIONNEMENT

Objectif :

- ❖ Favoriser le changement des comportements en matière de déplacements, parce que cela conditionne la qualité de la vie et des espaces
- ❖ Réduire l'hostilité de la voirie (liées à la présence de l'automobile : vitesse, bruit, pollution, comportements, etc.)
- ❖ Limiter la présence de la voiture à proximité des habitations

Orientations et propositions concrètes :

- Pour les voiries : accéder plus facilement à une destination interne à pied qu'en voiture

- Pour le stationnement : avoir plus de facilité à prendre son vélo que sa voiture (le vélo sous la main, la voiture un peu plus loin)
- Limiter le stationnement à une place par logement
- Créer des parkings collectifs périphériques sur plusieurs niveaux avec des efforts d'intégration dans le paysage (utilisation de la pente pour les « enterrer »)
- Conserver toujours la possibilité d'accéder aux logements occasionnellement (chargements et déchargements, urgences, etc.) et des accès et stationnements à proximité immédiate de leurs habitations pour les personnes à mobilité réduite ; cela signifie également que quelques emplacements doivent être disposés de manière diffuse au sein de tout le quartier pour pallier aux accidents de la vie, aux besoins qui peuvent ponctuellement ou exceptionnellement nécessiter une plus grande proximité de la voiture.
- Réaliser des parkings à vélo conséquents à proximité immédiate des habitations ; ces emplacements sont à imposer dans le projet de construction (le PLU devra être intransigeant sur cet objectif, mais souple sur les modalités de réalisation)
- Développer le co-voiturage et l'auto-partage par une structure d'auto-partage favorisant l'utilisation partielle et partagée de véhicules

4 ACTIVITES, VIE SOCIALE ET SERVICES PUBLICS

4.1 LIEUX ET EQUIPEMENTS POUR LA VIE SOCIALE

Objectif :

- ❖ Produire un cadre et des repères favorisant une vie sociale dynamique
- ❖ Permettre l'intégration de tous les habitants du quartier
- ❖ Soutenir la vie associative

Orientations et propositions concrètes :

- Concevoir des salles à vocations multiples : salles festives (dont une réservée aux réunions de famille), des salles de réunions type LCR (Local Communal de Rassemblement), salles de répétitions pour les groupes de musique
- Créer une place publique et des jardins publics de rencontre comportant bancs, fontaine, kiosque à musique, etc.
- Créer des allées piétonnes
- Valoriser le château qui pourrait ainsi devenir le repère de la vie sociale du quartier ; penser la reconversion de la ferme du Château
- Aménager d'autres lieux symboliques pour l'expression de la vie sociale : ferme Curtet, friche industrielle
- Conserver et développer la vocation des Triandines
- En premier lieu afin de produire un signal fort, emblématique et pragmatique, la friche industrielle pourrait être rasée puis remplacée par une usine de panneaux photovoltaïques

- Aménager et mettre en valeur la rivière : créer des espaces de détente et un parcours santé, etc.
- Penser la place pour des équipements sportifs complétant ceux déjà présents sur la commune
- Prévoir un terrain de jeu multifonctions attenant à la halte-garderie ou l'école (mais non sis dedans)
- Mettre en place un programme de soutien aux populations socialement ou économiquement en difficulté

4.2 LES ACTIVITES ET LES SERVICES

Objectif :

- ❖ Développer de l'activité et des services pour un quartier mixte
- ❖ Favoriser la vie sociale
- ❖ Générer une offre professionnelle locale

Orientations et propositions concrètes :

- Créer un marché
- Concevoir un site ou des bâtiments permettant l'implantation d'activités tertiaires, de pépinières d'entreprises, de pôle d'artisanat (centre multiservices, plombiers, électriciens, etc.) et favoriser l'implantation d'unités de télétravail
- Des commerces de proximité
- Des jardins familiaux
- Un gîte rural ou des chambres d'hôtes dans le château de Villeneuve
- Maison de quartier, des locaux pour les associations, le sport, la culture, etc.
- Ecole
- Crèche et Halte-garderie
- Annexe de la mairie
- Point poste
- Distributeurs de billets de banque
- Pôle santé : médecins, kinésithérapeutes, etc.
- Résidence et appartements collectifs pour personnes âgées
- Résidence pour étudiants

4.3 L'OFFRE COMMERCIALE

Objectif :

- ❖ Développer une offre commerciale de proximité pour un quartier mixte
- ❖ Répondre à des besoins quotidiens tout en limitant les déplacements
- ❖ Produire une offre professionnelle locale
- ❖ Implanter des commerces viables ne faisant pas concurrence aux commerces du centre de Cognin
- ❖ Permettre cette viabilité en favorisant l'arrêt dans ces commerces des habitants des secteurs urbanisés voisins

Orientations et propositions concrètes :

- Déterminer les besoins de la nouvelle population et les relations avec les commerces du centre
- Prévoir des espaces réservés pour des commerces à venir (éventuellement au niveau de la friche industrielle)
- Privilégier une localisation excentrée de l'activité commerciale, du côté de Jacob et du quartier résidentiel des Clarines, voir le long de la RD7 afin de les rendre accessibles aux habitants des quartiers voisins plutôt que sur le bas du plateau

Types de commerces

- Boulangerie
- Presse / tabac
- Bar
- Pharmacie
- Restaurant et restauration rapide
- Coiffeur, fleuriste, boucher traiteur
- Coopérative de vente de produits naturels provenant de l'agriculture locale à mettre en relation avec le marché

CONCLUSION

La concertation pour l'aménagement du plateau de Villeneuve a réuni des personnes de tout âge et d'une grande diversité. Au sein de cet espace de débat et de construction, des points primordiaux ont été dégagés qui représentent l'essence du futur quartier.

Cette âme accueillante et calme peut ainsi se décliner comme une intégration et un rapport au site réussis dans le respect des patrimoines naturels et culturels – une mixité réelle rendue possible par la fonction, l'emplacement et la qualité des bâtiments – leur empreinte écologique minime – une implication citoyenne forte des habitants qui se matérialiserait entre autre par le suivi du projet sur toute sa durée voire plus, la production d'une charte de l'habitant de Villeneuve – une quasi éviction de la voiture en parallèle de la mise en place de déplacements doux et innovants.

Les participants ont bien conscience des enjeux et du risque de proposer les orientations d'un projet mariant intimement des problématiques de conservation et de modernité. Les enjeux sont l'innovation et l'exemplarité en cas de réussite ; le risque est de voir les décideurs privilégier l'un ou l'autre de ces deux axes au détriment de la complexité et de l'ambition d'un tel projet. C'est pourquoi, ils exhortent les décideurs à opter pour une position ambitieuse tout en l'accompagnant d'une évaluation régulière qui permettra de faire progresser le projet et d'atteindre, voire de dépasser, ses objectifs.

Et comme ils ont diagnostiqué une implication citoyenne forte, ils souhaitent vivement que le groupe survive à la concertation, avoir la possibilité de s'impliquer encore et d'accompagner la réflexion qui suivra la restitution des projets par les bureaux d'architectes.

Parce qu'ils sont véritablement motivés, parce qu'ils sont concernés et par le plateau et par le futur, par ce que si elle est retenue il restera encore à bâtir une charte, parce que le projet ne fait que commencer, parce qu'il s'inscrit dans la durée, parce qu'en y travaillant certains ont déjà envie de vivre là... les participants se tiennent à la disposition de la municipalité et des architectes pour poursuivre ce travail d'accompagnement, d'échanges et d'enrichissements communs tout au long du projet.

Ils veulent être de ceux qui auront fait mériter à Villeneuve son nom de *VILLE NEUVE* tournée vers l'avenir.

EVALUATION DU PROCESSUS DE CONCERTATION PAR LES PARTICIPANTS

Concernant les points forts de la démarche proposée, les participants ont envie de retenir la convivialité et la bonne ambiance des séances travail, la richesse des rencontres entre Cognerauds et plus, la qualité de la construction collective permise par les échanges d'idées, l'ouverture d'esprit, le respect, la tolérance, l'écoute favorisant l'enrichissement personnel... Cette réussite s'explique principalement par l'engagement et la mobilisation des participants dans la durée. Enfin, en termes d'organisation, le découpage des ateliers semble pertinent de même que les informations produites ; les comptes rendus ont été dans l'ensemble fidèles aux propos tenus, et l'animation de qualité.

Ce qui a certainement fait le plus défaut dans ce dispositif de concertation est le temps. En effet, plus de temps aurait permis d'augmenter le nombre de réunions pour chaque groupe, de laisser plus de place aux débats, à la réflexion individuelle et collective, d'envoyer des documents préparatoires avant chaque séance de travail, de ne pas imposer un déroulement rapide et restrictif.

Une visite de terrain aurait permis de mieux appréhender les questions qui se posent. Plus de concision, d'esprit de synthèse dans les comptes rendus auraient certainement permis d'être plus efficace. Un cadrage plus précis aurait évité les débordements entre thématiques d'ateliers. Enfin, il aurait été intéressant de travailler avec plus de professionnels, d'intervenants, d'experts, etc.

Afin de partager leur expérience et pour mobiliser plus de personnes, les participants souhaitent communiquer sur l'intérêt de cette démarche qui réside dans la citoyenneté qu'elle met en œuvre. Car ils ont apprécié cette opportunité de construire collectivement un projet qui les concerne en ce que cela leur a permis de choisir et de ne pas subir. Cette participation, empreinte de solidarité, d'échanges, de rencontre, de découverte, leur a notamment permis de découvrir et de penser ensemble un nouveau type de vie et de relations entre les personnes.

Pour convaincre, les participants affirment qu'ensemble ils ont eu la capacité à anticiper, prévoir, organiser et que cette expérience est renouvelable. Dans ce sens, le fait que leurs idées soient retenues leur permettrait de démontrer leur persévérance et donnerait leur chance à de nouveaux citoyens de s'investir dans de tels projets.

Les participants se sont appropriés cette démarche et souhaiteraient recevoir la trace de leur travail sous la forme d'une charte écrite.

Ils envisagent d'aller plus loin, jusqu'au bout du projet, en participant pleinement à son élaboration. Pour ce faire, ils considèrent comme primordial de mettre en place une communication qui leur permettrait d'être régulièrement informés sur l'avancement du projet et de familiariser un maximum de personnes avec ce type de démarche. Pour la même raison, ils considèrent comme essentiel de maintenir la vie des groupes, qui doivent de fait être élargis, notamment en y associant des associations ou groupes de projet, dans le cadre d'une deuxième phase de concertation, et de participer à des rencontres régulières avec les architectes et le Conseil municipal.

Plus loin encore, une association regroupant les personnes intéressées par ce type de co-construction urbaine pourrait voir le jour.